



Réf. Farde e-Assemblées : 2356094

N° OJ : 100

Projet d'Arrêté - Conseil du 07/09/2020

Objet : CAR 20 : Cdq n° 17 - Contrat de Quartier Durable Les Marolles : Appel à initiatives citoyennes 2020 - Made in Marolles 3.- Règlement de participation.

Le Conseil communal,

Considérant que l'opération « Appel à initiatives », à mener par la Cellule Rénovation urbaine de la Ville de Bruxelles, figure au programme quadriennal de revitalisation du Contrat de Quartier Durable Les Marolles (CQD Les Marolles), adopté par le Conseil communal le 23 avril 2018 et par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale par notification à la Ville de Bruxelles en date du 11 juillet 2018 ;

Considérant que cette opération servira à soutenir des initiatives locales de petite échelle dans le périmètre du CQD Les Marolles, répondant aux objectifs suivants :

- renforcer la cohésion sociale et/ou la convivialité,
- renforcer l'identité de quartier,
- verduriser le quartier,
- animer et/ou intervenir dans l'espace public,
- permettre aux habitants d'être « acteurs » de la vie de leur quartier ;

Considérant qu'à cet effet, la Cellule Rénovation urbaine a rédigé un règlement de participation en vue de sélectionner les lauréats en tant que porteurs de projet et en vue de définir les droits et les obligations de chacun des parties pour l'exécution des appels à initiatives en question ;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins ;

ARRETE :

Article unique

Le règlement de participation quant à l'appel à initiatives citoyennes 2020 – Made in Marolles 3, à mener dans le cadre du Contrat de Quartier Durable Les Marolles, est adopté.

Annexes :

[reglement FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[Guide pratique des actions SE - FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)

[périmètre FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)